



## **RETRAIT DES LOIS ET DÉCRETS LIBERTICIDES ! DÉFENDONS NOS DROITS SOCIAUX ET NOS LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES !**

Depuis novembre, les Unions Régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, sont avec les centaines de milliers de manifestant.e.s qui ont exprimé.e.s dans les rues de Paris et dans tout le pays leur rejet de la Loi de Sécurité Globale, du projet de programmation de la Recherche, de la loi « sur le séparatisme » confortant les principes républicains et ce malgré l'état d'urgence sanitaire.

Une nouvelle fois samedi dernier, la répression policière s'est exercée sur les manifestant.e.s, pour museler l'expression populaire : 142 arrestations, 42 gardes à vue, et des charges policières dans les cortèges pacifiques. Les URIF condamnent toutes ces violences permettant au gouvernement d'étouffer les revendications exprimées.

Le gouvernement s'acharne à imposer brutalement sa politique de casse des conquits sociaux, à faire passer la Loi Sécurité Globale en l'aggravant de 3 décrets permettant le fichage massif des militants, ainsi que de leurs proches, pour opinion politique ou syndicale, ceci dans le but de réprimer davantage les mouvements sociaux, de faire taire toutes les dissidences et toutes formes de contestations.

Voilà pourquoi la lutte pour les libertés démocratiques du plus grand nombre et la bataille pour nos droits sociaux sont liées. Il s'agit bien de deux conceptions de société qui s'opposent, la conception dont est issue la sécurité sociale, et celle que porte ce gouvernement au service du capital, dont est issue la sécurité globale.

Les Urif soutiennent toutes les luttes en cours et à venir menées par les travailleur-ses notamment de la Culture, qui se sont rassemblés massivement le 15 décembre sur la place de la Bastille contre les fermetures des lieux de spectacles et de culture, ainsi que ceux de la Santé, du médico-social, des entreprises électriques et gazières, et de la RATP, ce qui appelle à réfléchir à la construction d'initiatives de mobilisations pour les revendications sociales et pour la défense des libertés démocratiques.

Les URIF invitent les salarié.e.s à se réunir en Assemblée Générale avec leurs organisations syndicales sur leurs lieux de travail pour adopter à partir de leurs revendications, les modalités d'actions pour obtenir satisfaction notamment pour :

- Le respect de la liberté d'expression, du droit à s'exprimer, du droit de manifester
- Le retrait de la loi sécurité globale et des décrets « fichage »
- Pour un véritable service public sans sous-traitance et avec des créations de postes massives
- L'augmentation du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires
- L'augmentation des salaires et des minima sociaux
- Contre les licenciements et la précarité
- L'égalité Femme/Homme
- Pour le retrait pur et simple des « réformes » sur les retraites et sur l'assurance chômage

Les Unions Régionales CGT-FO-FSU-Solidaires et les organisations de jeunesse Unef et Unl exigent que le droit constitutionnel de manifester soit respecté par le gouvernement. Nous appelons toutes et tous à se saisir de ce droit à se réunir pacifiquement dans la rue pour exiger le retrait des lois liberticides, remettant en cause les libertés individuelles et collectives et à rejeter les politiques antisociales du gouvernement et du patronat.

17 décembre 2020